

Un regroupement historique en Pays basque

La fusion de trois pharmacies à Mauléon (64) préfigure ce qu'attendent beaucoup de spécialistes du secteur

Menacé par la création d'un sens interdit dans la rue où il travaillait, au centre de Mauléon, Max Dalier a pensé à fusionner sa pharmacie avec deux autres à l'entrée de ce gros bourg rural de 3.500 habitants, capitale de la Soule. En juin 2009, après deux ans de réflexion et de préparation, Mauléon a ainsi enregistré le regroupement de trois officines : une des plus importantes opérations jamais réalisées par des pharmaciens en France ! *"Quand j'ai appris le projet de sens interdit, j'ai compris qu'avec ma femme, Pascale, qui est mon associée, nous allions avoir des problèmes, tout comme la pharmacie Bèguerie-Lahargoue, dans la même rue, et la pharmacie Perez, pas très loin de là. J'en ai d'abord parlé avec Philippe et Martine Perez, qui sont aussi mon beau-frère et ma belle-sœur, puis avec Isabelle Bèguerie et Christian Lahargoue. C'était en 2007. L'idée a germé lentement, parce que fusionner trois officines en une seule n'est pas une mince affaire. Nous devons nous assurer que ce ne serait pas un échec,"* analyse Max Dalier.

Des économies d'échelle

Ce pharmacien avait d'autant plus de raisons de se montrer prudent qu'un de ses confrères avait refusé quelques mois plus tôt de rejoindre un projet de maison de santé initiée par plusieurs médecins généralistes à Mauléon. En plus des autorisations de transfert correspondantes et de l'équation capitalistique, les trois officines devaient réussir à fondre leurs effectifs, leurs gammes de médicaments et de produits en parapharmacie. *"Fin 2007, nous avons fait étudier la viabilité du projet, qui a été avérée. Il n'était pas question de licencier, nous devons conserver nos 14 salariés et réussir le rapprochement de nos gammes de médicaments, tout en fondant nos outils de gestion,"* résume Max Dalier. Une fois ce triple transfert autorisé par le Conseil régional de l'ordre des pharmaciens et la préfecture, les trois couples associés ont acheté un terrain de plus de 5.000 m² à l'entrée de Mauléon, dont certaines parcelles ont été revendues à des professionnels de santé.

La situation des pharmaciens en zone rurale leur a permis de mener cette transaction pour un investissement abordable,

de l'ordre de 700.000 euros, soit un petit peu plus de 10 % des 6 M€ de chiffre d'affaires réalisé à l'issue de leur premier exercice commun. La nouvelle pharmacie occupe une surface totale de 550 m², dont 250 m² dévolus à l'accueil des patients. Organisés chacun en société d'exercice libéral (SEL), les pharmaciens ont pu gérer le volet capitalistique du regroupement grâce à l'échange de parts. L'opération a donc vu disparaître deux pharmacies au profit d'une seule. Mouvement qui répond aux nouvelles contraintes du métier, selon les responsables du Conseil de l'ordre. Une appréciation que ne dément pas Max Dalier. *"Nous avons réussi à faire progresser le chiffre d'affaires alors que nous délivrons beaucoup de génériques, car nous pouvons négocier de meilleures conditions d'achat. Du coup, nos marges ont progressé,"* explique-t-il. Max Dalier ne tarit pas d'éloges sur le cabinet comptable qui a préparé et mené à bien toute l'opération. *"Certains comptables, qui connaissent mal le métier de pharmacien, se montrent frileux et peuvent faire échouer des projets de cette ampleur."*

Jean-Philippe Dejean

→ Combien de pharmacies ?

L'Aquitaine compte 1.289 pharmacies, dont

- 170 en Dordogne,
- 580 en Gironde,
- 141 dans les Landes,
- 141 en Lot-et-Garonne
- 257 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le nombre de pharmaciens titulaires, dirigeants d'officine, ne correspond pas exactement à ces chiffres, certains pharmaciens étant associés dans une même affaire.

L'Aquitaine compte ainsi 1.718 pharmaciens titulaires. Ils sont :

- 209 en Dordogne,
- 796 en Gironde,
- 186 dans les Landes,
- 175 en Lot-et-Garonne
- 352 dans les Pyrénées-Atlantiques.



Installés en zone montagneuse, les pharmaciens ont pu mener l'opération à un coût raisonnable